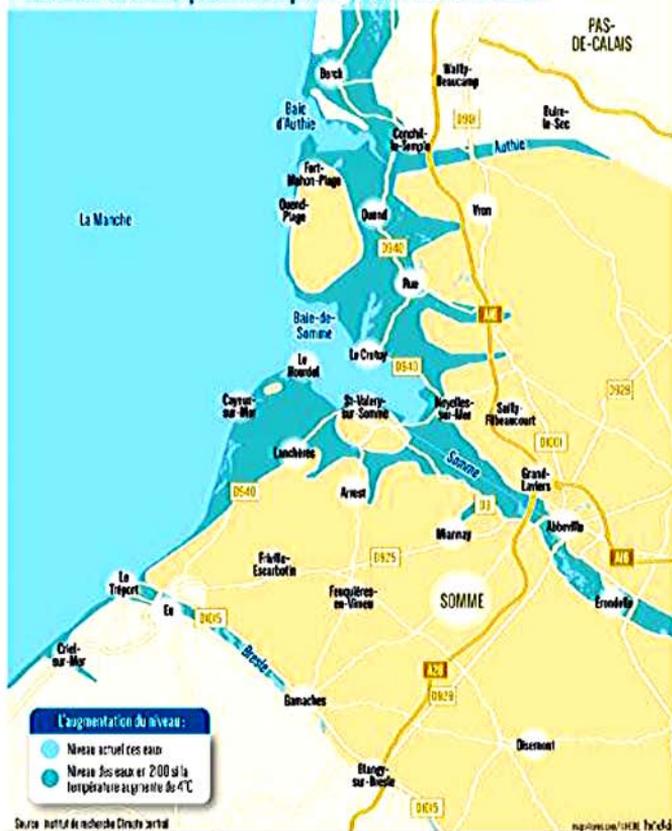


LE LITTORAL PICARD EN 2100 : DES PROJECTIONS INQUIÉTANTES

Les zones du littoral picard susceptibles d'être inondées d'ici 2100



L'institut de recherche américain Climate central permet, en ligne, grâce à des cartes interactives, de visualiser l'impact de la montée des eaux, selon les hypothèses plus ou moins alarmistes. L'institut a récemment revu ses projections, après s'être rendu compte qu'il avait mal évalué l'altitude des zones côtières dans ses premières cartes. Voilà ce que donnent, donc, les données corrigées pour le littoral picard, dans le cas d'une progression de + 4° du réchauffement planétaire à l'horizon 2100. Attention, cela ne veut pas dire que les zones en bleu sur cette carte seront immergées de façon permanente : elles risquent d'être submergées lors des tempêtes et des grandes marées. De plus, Climate central ne tient pas compte des ouvrages de protection contre la mer existants, comme les épis de Cayeux-sur-Mer ou de Mers-les-Bains. Il ne considère que le niveau de la mer et le relief des terres. Sur le site de Climate central, vous pouvez rechercher quel niveau les eaux atteindront dans votre quartier au cours du siècle, selon les différents scénarios de réchauffement climatique.

LES AUTRES POINTS

Un outil précieux : le ROL



Le rapport de Stéphane Buchou souligne l'excellent travail du Réseau d'observation du littoral de Normandie - Hauts de France (ROL ou ROLNF), créé en 2010, qui fait l'état des connaissances et des données sur le littoral à destination des élus et du grand public. Le ROL

a notamment réalisé un atlas cartographique en ligne, très complet, qui retrace l'évolution du trait de côte. Or, sur 15 régions littorales en France métropolitaine et d'outre mer, seules cinq sont dotées d'un tel outil. Stéphane Buchou préconise de développer ce réseau des Observatoires de la dynamique littorale, sur le modèle du ROL.



En attendant la digue en baie d'Ault

Outre l'exemple d'Ault, Stéphane Buchou évoque dans son rapport le projet de digue « de second rang » de la baie d'Ault, en retrait de la bande côtière sableuse qui s'étend au niveau du bois des Sapins, à Groffliers (Pas-de-Calais). Un projet

envisagé depuis des études réalisées en 2008 et qui devrait voir le jour fin 2020. En attendant, la communauté de communes a décidé récemment de réaliser un réensablement massif de 350 000 m³ sur la plage, à partir de début janvier 2020. Pourtant, ces travaux auraient d'abord dû se faire en confortement arrière de la dune, selon le Conservatoire du littoral. Ce qui fait écrire à Stéphane Buchou que « les alternatives à la défense au plus près du trait de côte restent difficiles à porter et à faire prévaloir ».

AULT, L'EXEMPLE DE CE QU'IL NE FAUT PLUS FAIRE



1902



1934



2008

(Costa, 2010)

Stéphane Buchou s'est rendu à Ault en juin 2019. Dans son rapport, il évoque la situation de ce bourg de la Somme dont les falaises sont grignotées par la mer, en bas, et par le ruissellement des pluies, au sommet. « Ault est assez symbolique de ce qu'on a fait depuis des années », réagit Stéphane Buchou. « A Ault, on a tout le temps lutté contre la mer. On y a, sans mauvais jeu de mots, englouti des millions d'euros, ce qui fait qu'aujourd'hui la commune est esangue financièrement ». « Le projet du Moulinet, qui pourrait intéresser des investisseurs privés (pour le pôle d'hôtellerie restauration prévu à côté du centre culturel de ce nouveau quartier situé sur les hauteurs d'Ault), attire peu de monde au final parce que la commune est dans un tel état que c'est compliqué en termes de rentabilité économique », continue Stéphane Buchou. « C'est pour ça qu'il faut anticiper le plus possible pour arrêter d'engloutir des sommes faramineuses dans quelque chose qui ne servira de toute façon à rien », conclut le député Buchou.